

## **Procès verbal CA Adret Morvan du 06/10/17.**

1- Le PV du dernier CA d'Adret Morvan est approuvé à l'unanimité.  
Penser à diffuser au CA les PV dans leur rédaction définitive validée.

2- Le collectif SOS Forêts Bourgogne est créé avec (dans l'ordre alphabétique) : Adret Morvan, Arpent, le Collectif Forêt au Duc, FNE Bourgogne, le Groupement forestier du Chat Sauvage, la LPO 58, le Snupfen de Bourgogne, mais pour l'instant sans Autun Morvan Ecologie qui aurait préféré un Collectif à l'échelle de la nouvelle grande région suivant les consignes de FNE Franche-Comté devenue FNE Bourgogne Franche-Comté.

3- Report du vote du Contrat régional au 5 décembre à venir : report de l'action sur Dijon à cette date.

4- Retour d'infos sur la réunion de la commission forêt du Parc :

Nicolas fait le compte rendu de cette réunion. Tous les acteurs de la forêt ont pu s'exprimer, y compris les représentants des associations, la promotion d'Adret Morvan, des contacts positifs.  
Projet de distribution de tract sur Avallon.

Suite à la rencontre d'un couple lors de cette manifestation, recherche d'infos sur la qualité des eaux dans les communes de Champeau en Morvan (dép 21) et alentours (Christiane et Thierry).

Trois captages auraient été pollués suite à des épandages de pesticides dans les cultures de sapins de Noël situées en amont.

Damien propose d'utiliser deux mensuels (Koikisspass, à Nevers et Sparse à Dijon) dans lesquels il a des entrées pour faire connaître Adret Morvan.

*Un lien pour aller consulter les derniers n° en ligne permettrait de s'assurer que ce qui est publié correspond à l'état d'esprit Adret.*

6- Les statuts d'Adret Morvan :

Régis proposera le plus rapidement possible une mise en page de la dernière mouture des statuts afin de respecter les délais pour avertir tous les adhérents (Christiane et Eric s'occuperont des envois papier).

Le règlement intérieur pourrait être repensé tranquillement ultérieurement.

7- Dossier Bure : accord de principe du CA pour participer au comité de soutien.

Le CA s'inquiète du durcissement des actions policières sur place.

8- Stratégie pour la réunion de restitution de l'étude sociologique :

Thierry commente le compte rendu de l'étude sociologique qui est assez fidèle (Isabelle soulève quelques réserves même si l'essentiel est dit, à savoir l'overdose de résineux et le rejet de la sylviculture intensive) à ce qui s'est dit dans les différents ateliers d'Anost et de Montsauche.

Lors de la réunion : dans un premier temps, privilégier l'écoute, analyser ce qui se dit et rebondir dessus pour exprimer notre opinion.

9- Les problèmes techniques de communication vers les adhérents (infolettre) :

Des solutions pour faire face aux ratages au niveau de la plate forme d'envoi de l'infolettre.

Nicolas, Régis et Christophe réfléchissent à des solutions (par exemple un programme mensuel, une version papier trimestrielle).

A prévoir pour le début 2018.

## 10- Questions diverses :

Régis propose d'inclure des infos concernant Adret sur le dépliant trimestriel du programme du Carrouège (le surcoût d'impression pourrait être pris en charge par Adret).

Etant bien précisé qu'un encart distinguera les activités « commerciales » et culturelles du Carrouège gérées par Sycomor.

Régis évoque l'opportunité de faire de temps en temps des CA en commun Adret et Sycomor afin de porter des actions communes.

Etant bien précisé que Adret est et reste une association environnementale dont l'objet est la défense de l'environnement.

Damien propose que l'expo d'Adret sur la forêt soit présentée dans le local du boulanger chaque samedi soir pour informer et éventuellement motiver de nouveaux bénévoles vers les activités d'Adret.

Colloque sur la biodiversité et les énergies renouvelables jeudi dernier : compte rendu de Régis qui s'y est rendu avec Daniel M.

La séance est levée à 20h30.